

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE

Emprunt obligataire public en NOK à 3 ans

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE, véhicule financier du Groupe Fortis, lance un nouvel emprunt libellé en couronne norvégienne (NOK). D'une durée de 3 ans et émis à 101,50%, il offre un coupon de 5,00% (brut). Le rendement en NOK sur base annuelle est de 4,45% (brut). Emis en NOK, ces titres présentent un risque de change pour l'investisseur en euro.

La couronne norvégienne (NOK)

La couronne norvégienne sera, selon les économistes de Fortis, l'une des devises en vue en 2007. Une forte croissance économique, une inflation sous contrôle et une hausse attendue du taux directeur sont les ingrédients qui étayent leur vision positive. De plus, les importants revenus pétroliers du pays constituent le moteur de la croissance intérieure et contribuent à l'excédent de la balance commerciale.

En tant que troisième producteur mondial, la Norvège a largement profité ces dernières années de la forte demande de pétrole et cette tendance se poursuivra au cours des années à venir. Si cette manne pétrolière est incontestablement de nature à soutenir la croissance intérieure, l'impact d'une baisse du cours de l'or noir sur la couronne norvégienne reste limité. Les autorités norvégiennes ont, dans une large mesure, réussi à se protéger de la volatilité des prix pétroliers. Le plus gros des revenus pétroliers est, en effet, investi dans un gigantesque fonds de pension qui diversifie ses placements au niveau mondial.

L'inflation est à l'heure actuelle sous contrôle. Mais en raison de la forte demande intérieure et d'un taux de quasi plein emploi, il faut s'attendre à un accroissement des pressions inflationnistes. C'est pourquoi, la Banque centrale norvégienne a déjà indiqué son intention de relever son taux directeur, ce qui devrait soutenir la devise.

Conclusion

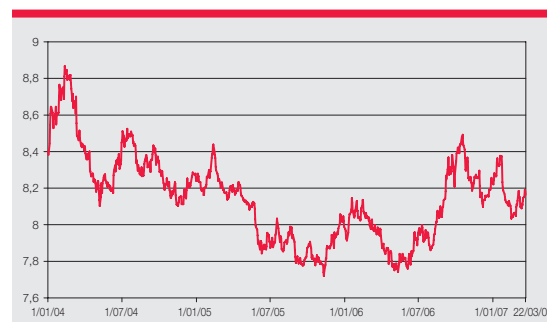
Nous tablons sur une appréciation graduelle de la NOK en 2007. Par rapport au niveau actuel de 8,15 NOK pour 1 EUR, nous prévoyons un objectif de 7,70 NOK pour 1 EUR à la fin de l'année.

Contexte des taux d'intérêt

L'emprunt en couronne norvégienne proposé ici offre actuellement (22 mars 2007) à l'investisseur obligataire un surplus de 54 points de base par rapport à un emprunt d'Etat allemand (Bund) d'une durée de 3 ans. Ce supplément de rendement, combiné au potentiel du taux de change, rend cet emprunt public extrêmement attractif.

Naturellement, l'investisseur intéressé devra se demander si cette obligation en NOK correspond bien à son profil d'investisseur et si elle satisfait au principe de diversification de son portefeuille de placements.

Evolution de la couronne norvégienne (NOK) vis-à-vis de l'euro sur les 3 dernières années



Principales caractéristiques de cette émission

Emetteur	FORTIS LUXEMBOURG FINANCE S.A.
Garant	Fortis Banque S.A.
Rating	Moody's: Aaa / Standard & Poor's: AA- / Fitch: AA-.
Devise	Couronne norvégienne (NOK).
Facteur de risque	Emis en NOK, ces titres sont donc soumis au risque de change. Ceci implique qu'à l'échéance finale, les investisseurs peuvent percevoir un montant en euro inférieur ou supérieur au montant en euro initialement investi.
Montant total	250 millions NOK.
Titres	<ul style="list-style-type: none">- Coupures de 10.000 NOK, 50.000 NOK et 100.000 NOK.- Titres livrables sous forme matérielle.- La conservation de ces valeurs en Compte-titres Fortis sera gratuite en 2007 et soumise ensuite au tarif en vigueur¹.
Service financier	<ul style="list-style-type: none">- Fortis Banque en Belgique.- Fortis Bank (Nederland) aux Pays-Bas.- Fortis Banque Luxembourg au Luxembourg.
Date de paiement	4 mai 2007.
Prix d'émission	101,50%.
Prix de remboursement	100%.
Coupon	5,00% (brut).
Rendement sur prix d'émission	4,45%.
Date d'échéance	4 mai 2010, soit une durée de 3 ans.
Cotation	Bourse de Luxembourg.
Code ISIN	XS0293630132 - Série EMTN 367.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	<ul style="list-style-type: none">- A la souscription: néant.- A l'achat ou à la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Prospectus A disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque ou sur simple appel au 02/565 35 35	D'une valeur purement informative, le présent Flash Invest ne peut être considéré comme comportant un quelconque conseil d'investissement. Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 29 septembre 2006, ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais, et à considérer la décision d'investir dans ces obligations à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Un résumé du Prospectus de Base est également tenu à leur disposition. S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.

¹ Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

SOUSCRIPTIONS

La période de souscription court du 26 mars au 2 mai 2007 (clôture anticipée possible).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt via **PC banking** ou via **Phone banking** (au 078/05 05 02) ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis**. Vous y trouverez toute la documentation officielle, de même que sur notre site Internet www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement ou sur toute autre, contactez notre **Service Clients au 02/433 40 32**.